



Ecole Saint Nicolas

5 rue Dugommier
44000 Nantes

Nantes, le 30 Aout 2018

Nouveau

Proposition tarif de solidarité

Madame, Monsieur,

Nous proposons à compter de cette rentrée le choix entre deux tarifs pour les contributions des familles :

- Un tarif de base (44 euros par mois)
- Un tarif de solidarité (à partir de 50 euros par mois selon votre choix)

Le tarif de base est celui, nécessaire, pour assurer le fonctionnement à minima de l'établissement.

Le tarif de solidarité permet aux familles qui le souhaitent de soutenir les projets particuliers et de contribuer au fonds de solidarité pour une école ouverte à tous.

(La cotisation financière demandée aux familles est l'unique ressource permettant de financer les projets d'investissement.)

Ce tarif permet de répondre au besoin d'investissements nécessaires pour maintenir un accueil de qualité (travaux de mise aux normes de sécurité, adaptation des locaux pour l'accessibilité, amélioration des équipements...)

Les équipements de la cour et l'installation d'un ascenseur futur sont des exemples concrets pour l'utilisation de ces fonds.

Je vous remercie de votre compréhension.

Emmanuelle Hippocrate

-----COUPON REPONSE-----

Merci de nous indiquer votre choix pour l'établissement de la facture au 15/09/2018, pour l'année en cours :

Famille _____

Tarif minima 44 euros

Tarif solidarité > 50 euros : montant choisi _____

Date et signature

